

# LE BOUULAY

n°43

Automne 2015



## Lettre d'information

## Edito

Comme annoncé dans la lettre municipale du printemps, la loi Notre, votée en juillet 2015 va modifier l'affectation des responsabilités entre la Commune, le Département et la Région. Il nous faudra veiller à ce que les citoyens puissent conserver des services de proximité performants et se retrouvent dans les strates administratives.



La culture fait partie de notre quotidien et c'est dans cet esprit que nous avons accueilli le 19 septembre dernier, en concert dans notre église St Sulpice, la chorale DELTA, qui nous a offert une prestation remarquable. Les choristes ont su enchainer nos oreilles, faire vibrer nos coeurs, remplissant d'émotion le nombreux public. Il faut ajouter à cela le concert classique qui s'est tenu dans la Grange du «chêne au Gui» le 30 juillet et je remercie la famille TASSIN pour son accueil. Cela m'amène à dire que **la culture** doit être au plus proche de la population, et c'est la position que je défends dans d'autres instances. Sans partage et sans avoir le souci de l'intérêt collectif, elle reste réservée à une élite.

Grand merci à vous d'organiser la fête des voisins dans différents quartiers de la commune. A ce jour c'est 4 groupes qui se réunissent, dont un est accompagné d'une mise en oeuvre de jeux entre familles. C'est peu coûteux et ça renforce les liens d'amitié et d'entraide entre voisins.

Cyril REBILLARD a remplacé Aurélie HERMENAULT au poste de secrétaire de mairie. Aurélie est allée occuper un poste de DGS (Directrice Générale des Services) dans la commune de Neuillé Pont Pierre. Je lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et la remercie pour son implication au sein de la commune de LE BOULAY pendant 8 ans.

*Ce pe diem*

Jean Pierre GASCHET  
Maire de LE BOULAY

## PLU (Plan Local d'Urbanisme)

En novembre 2013, après 6 ans de procédure judiciaire, le Tribunal Administratif nous a ordonné d'abroger notre PLU.

Afin de respecter les instructions, il nous faut mener une enquête publique. Le tribunal administratif a nommé Monsieur BERNARD comme commissaire enquêteur. Chaque citoyen peut consulter les documents et écrire un avis sur un cahier prévu à cet effet entre le 29 octobre 2015 et le 30 novembre 2015 aux horaires d'ouvertures de la mairie ou en rencontrant le commissaire enquêteur les 29 octobre de 9h à 12 h, 17 novembre de 14 h à 17 h et 30 novembre de 9 h à 12 h.

Au terme de cette procédure notre PLU sera abrogé et c'est le POS (Plan d'Occupation des Sols), document établi en 1984 qui le remplacera.

## Travaux de voirie en cours sur la commune

L'entreprise PIGEON TP, retenue après une procédure de marché public, commence la réfection du chemin C2 (route de St Laurent) jusqu'à "La Chalosière". Ces travaux ont pour but le reprofilage de la route, suivi d'un enduit bicouche et le dérasement des accotements. Le chemin C7 (route de Crotelles) sera lui aussi en réfection. Il y sera effectué un reprofilage partiel aux enrobés à chaud.

Coût total des travaux engagés par la commune: 35000 euros.

## Espace verts – Charte SEPANT

En 2009, Le Boulay a été une des premières communes de Touraine à signer la **Charte zéro pesticide** avec le SEPANT (nous n'étions alors que 5% en France à avoir fait ce choix). Cette démarche résolue en faveur de la réduction des pesticides nous oblige, dans la gestion des espaces verts, à désheer manuellement.

La commune a réduit de 90% son usage des pesticides. Les objectifs du "Plan Ecophyto 2018 Grenelle II" visent à interdire purement et simplement l'utilisation des produits phytosanitaires dans les communes. Il faut donc que chaque habitant puisse tolérer nos herbes folles, qui ne présentent aucune nocivité pour notre environnement et notre avenir.

Pensez à l'impact pédagogique sur nos enfants!!! **Acceptons cette flore spontanée et néanmoins maîtrisée par nos agents techniques et soyons fiers de cette prise de conscience!**

## Appel chantier participatif

Le cimetière est actuellement envahi par les herbes qui profitent des dernières pluies et de températures favorables à la repousse.

Afin qu'il soit accueillant pour la fête de la Toussaint et la commémoration du 11 novembre, **un chantier participatif** est prévu pour le **samedi 17 octobre 2015 de 10h30 à 12h00**.

Alors Petits et Grands: Tous à vos binettes pour ce 7<sup>ème</sup> chantier, synonyme d'efficacité mais aussi de partage et de rencontres! **Nous comptons sur vous!**

## Incivilités à la Touche

Des crottes de chiens sont régulièrement retrouvées autour du terrain de boules à la Touche. Elles nuisent à l'utilisation de cet espace de détente. Rappelons que de telles incivilités sur l'espace public sont passibles d'une amende forfaitaire de 68 €.

*L'article R.632-1 du nouveau Code pénal dispose que « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. (...) ». Depuis le 25 mars 2015, le décret 2015-337 l'amende est classée en contravention de 3ème classe.*



## La tour de l'horloge

Une souscription a été lancée afin de restaurer la tour de l'horloge de Château-Renault. L'équipe municipale s'engage auprès de la fondation patrimoine pour soutenir ce projet.

S'adresser à la mairie de Château-Renault

## Concours photo

Certains ont vraiment pris plaisir à participer au concours photo de cette année. Aussi nous le reconduirons en 2016. Le thème vous en sera donné lors des vœux de notre maire début janvier.



## Commémoration du 11 novembre

L'an dernier nous nous sommes rappelé la physionomie et la vie de notre village à la veille de la grande guerre dont nous avons défini également les causes. Le 11 novembre prochain, nous évoquerons l'équipement des soldats, leurs uniformes, leurs armes, les moyens de déplacement et autres éléments de logistique



## Musique

Si vous connaissez un peu la musique ou si vous savez jouer d'un instrument, l'Harmonie de Monthodon est prête à vous accueillir. Les répétitions ont lieu au Sentier une fois par semaine dans une ambiance conviviale. Contactez Jacky JOUANNEAU au 02 47 56 87 06

## Elections Régionales

Nous vous rappelons qu'en cette année 2015 se dérouleront les élections régionales. Les dates des premier et deuxième tours sont les dimanches 6 et 13 décembre 2015.



## Inscription sur liste électorale



N'oubliez pas!  
Vous avez jusqu'au **31 décembre 2015** pour vous inscrire sur les listes électorales du BOULAY.

## La rentrée scolaire 2015 à Le Boulay

Notre école accueille une nouvelle enseignante, madame Dorard, suite au départ de monsieur Jérémy Sauvage-Vincent.

Il y a donc 6 enseignantes pour 5 classes totalisant 121 enfants soit:

1 classe de 26 élèves: 9 Petite Section et 17 Moyenne Section,

1 classe de 26 élèves: 12 Grande Section et 14 CE1,

1 classe de 24 élèves: 17 CP et 7 CE1,

1 classe de 20 élèves de CE2,

1 classe de 25 élèves: 10 CM1 et 15 CM2.

\*\*\*\*\*

Les Nouvelles Activités Périscolaires «NAP» ont toujours lieu les lundis de 15h15 à 16h15.

Cette année, les enfants travailleront le cuir, feront de la Bande Dessinée, s'initieront à la couture et pratiqueront différents sports, danses.....

Cette année encore, les NAP restent entièrement gérées et financées par la commune, contrairement à d'autres endroits où une participation financière est demandée aux parents.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires gérées par le corps enseignant se déroulent en même temps.

Nous rappelons qu'une rotation des élèves s'opère à chaque période, afin qu'ils puissent découvrir un maximum d'activités.

Nous renouvelons notre appel auprès de parents (ou grands-parents...) pour animer une activité les lundis de 15h15 à 16h15.

Ces interventions peuvent être occasionnelles pour les élèves de maternelle mais doivent être sur une période complète pour les élèves de l'élémentaire.



L'équipe municipale souhaite à toutes et à tous  
une très bonne année scolaire.

## Tarifs municipaux services périscolaires

année scolaire 2015-2016

### La cantine

Prix du repas de cantine pour l'année scolaire 2015-2016 :

**3,10 €** pour les enfants scolarisés à l'école

**4,25 €** pour les autres usagers du service

La garderie périscolaire fonctionne pendant l'année scolaire 2015-2016 de la façon suivante:

Les horaires: Ouverture le matin à 7 h, Fermeture le soir à 18 h 30  
mercredi: 7 h – 9 h

Les tarifs:

**18,08 €** par semaine et par enfant fréquentant régulièrement le service (plus de 8 heures d'accueil par semaine)

**1,14 €** par 1/2 heure et par enfant utilisant occasionnellement le service (toute 1/2 heure entamée étant due).

Le transport scolaire est réservé aux enfants habitant LA TOUCHE et Les Ecart:

**126€** pour l'année scolaire 2015-2016 par enfant scolarisé à l'école du BOULAY (42€ par trimestre).

## Message de l'Association de Parents d'Elèves

Et voilà: les vacances sont finies, l'école c'est reparti!

L'occasion pour l'Association de Parents d'Elèves de faire un petit bilan très positif de la fin d'année scolaire. Après une kermesse ensoleillée et un magnifique spectacle pour lequel nous tenons à remercier Mme Moussu et toute l'équipe enseignante, le barbecue géant et la "boum" ont enchanté Petits et Grands venus nombreux ! A cette occasion, l'APE a remis à l'école un chèque d'un montant de 1139.64€ pour divers achats (jeux de cour, table...). Encore merci à tous les bénévoles pour leur participation tout au long de l'année.

L'année scolaire s'est clôturée avec la Fête du Village: Concours de pétanque, brocante et marché gourmand, balades à poney et à «vélo» de Mr Cornet que nous remercions bien fort pour les tours offerts aux enfants... une grande première à rééditer avec des joueurs et visiteurs très satisfaits. Merci à l'équipe municipale et bon début d'année scolaire à tous.

## **Dates à retenir**

3 et 10 Octobre	Moules frites (Comité des Fêtes)
7 Novembre	Diner dansant (AJDB)
11 Novembre 11 h 30	Commémoration de l'armistice 1918
21 Novembre 14 h	Marché de Noël (APE)
et 22 Novembre en journée	



## **Mairie :**

Tel : 02 47 56 82 35 - Fax : 02 47 29 61 35

[mairieleboulay37@wanadoo.fr](mailto:mairieleboulay37@wanadoo.fr)

<http://www.leboulay.fr>

### **HORAIRES DE LA MAIRIE :**

de 9 h à 12 h les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

de 13 h 30 à 17 h les lundi, mardi, vendredi

Le Maire et les adjoints peuvent vous recevoir

sur RDV à la mairie le samedi matin.